

NON-OPPOSITION
A UNE DECLARATION PREALABLE - CONSTRUCTIONS,
TRAVAUX, INSTALLATIONS ET AMENAGEMENTS NON
SOU MIS A PERMIS
DÉLIVRÉE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE
ARRÊTÉ 2024P00460

DESCRIPTION DE LA DEMANDE	référence dossier
Dossier déposé complet le 09/08/2024	N° DP 059328 24 S0246
Par : Monsieur Adrien COSTE Demeurant à : 125 rue Solférino 59800 LILLE	Surface plancher existante : 82,00 m ²
Pour : Remplacement des menuiseries extérieures existantes d'un des appartements (menuiseries neuves performantes thermiquement : châssis bois - finition extérieure : laqué blanc)	
Sur un terrain sis : 40 AV DE SOUBISE à LAMBERSART Cadastré : AW420	Destination : Habitation

Le Maire,

Vu la Déclaration préalable susvisée,
Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L. 421-4 et R. 421-9 et suivants et R.421-17,
Vu le Plan Local d'Urbanisme de la Métropole Européenne de Lille en vigueur,
Vu l'article L. 621-31 du Code du Patrimoine sur les Monuments Historiques,
Vu le Site Patrimonial Remarquable approuvé le 19 août 2005,
Considérant que l'avis de la DRAC des Hauts-de-France - Architecte des Bâtiments de France, consulté en date du 13 août 2024, est réputé favorable,

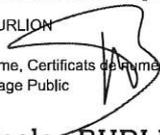
ARRETE

Article 1 : Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable décrite dans la demande susvisée.

Fait à Lambersart

Pour le Maire
Le Conseiller Municipal Délégué

Signé électroniquement par Nicolas BURLION
Date de signature : 02/10/2024
Qualité : Elu(e) Urbanisme, Certificats de Numérotage et attribution de numéros Voie Eclairage Public



Nicolas BURLION



Affichage en mairie de l'avis de dépôt le : 13/08/2024

Affichage en mairie le :

Transmission à la Préfecture le :

02 OCT. 2024

02 OCT. 2024